

Observations sur les prédicats converses

Paul Pupier

Numéro 2, 1973

Problèmes de sémantique

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/800010ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/800010ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Les Presses de l'Université du Québec

ISSN

0315-4025 (imprimé)

1920-1346 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Pupier, P. (1973). Observations sur les prédicats converses. *Cahier de linguistique*, (2), 63–84. <https://doi.org/10.7202/800010ar>

OBSERVATIONS SUR LES PRÉDICATS CONVERSES¹

1. Définition des converses

Pour les logiciens deux propositions sont des converses l'une de l'autre lorsqu'elles sont équivalentes, qu'elles ont les mêmes arguments, bien que l'ordre de ceux-ci soit différent de l'une de ces propositions à l'autre. Ainsi Reichenbach² définit $\check{f}(x,y)$ comme la converse de $f(y,x)$ de la manière suivante :

$$(1) \quad \check{f}(x,y) =_{Df} f(y,x)$$

La définition (1) peut être transposée à la linguistique — comme le fait d'ailleurs Reichenbach³ lui-même et d'autres auteurs avec lui (Quine, Bar-Hillel, Lyons, etc.). Cette transposition implique d'abord qu'on considère les phrases des langues naturelles comme étant constituées d'un prédicat avec son argument ou ses arguments. Certaines de ces phrases auront une converse. La converse d'une phrase est synonyme de cette phrase (la synonymie ou paraphrase correspond parfois en linguistique à l'équivalence logique). De plus, l'ordre des arguments n'est pas le même d'une converse à l'autre.

-
1. Ce travail reprend certaines des analyses présentées par moi précédemment (Pupier, *Les Prédicats inverses...*). On remarquera qu'il n'est plus question ici de *prédicats inverses*, appellation que j'avais choisie par crainte du français : le mot anglais est *converse*. Mais on trouve *converse* chez Voltaire (voir le dictionnaire Robert sous la rubrique *converse*) au sens logique. Voltaire était certes un anglomane, mais il est bien vu des puristes...
 2. H. Reichenbach, 1947, *Elements of Symbolic Logic*, New York, Macmillan, p. 118.
 3. *Ibid.*

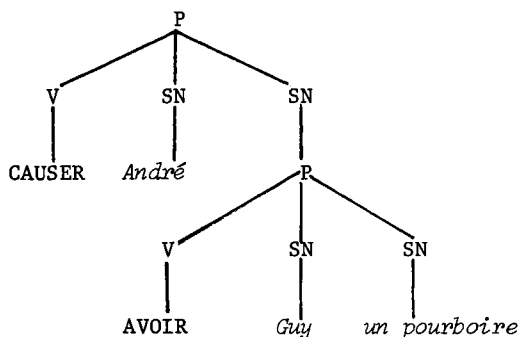
(2a) *Guy suit André*(2b) *André précède Guy*

Dans (2a) et (2b) *suit* et *précède* correspondent à \check{f} et f de la définition (1). Nous les appellerons des prédicats converses. Les propositions converses ont des prédicats qui ont plus d'un argument. Dans les langues naturelles comme le français, elles peuvent avoir plus de deux arguments : elles en ont trois dans

(3a) [*Guy*]₁ *reçoit* [*un pourboire*]₂ d' [*André*]₃.(3b) [*André*]₃ *donne* [*un pourboire*]₂ à [*Guy*]₁.

Si l'on fait abstraction des prédicats symétriques, dont nous parlerons plus loin (p. 73, 4.), les prédicats converses sont soit bivalents (*suit* et *précède*), soit trivalents (*reçoit* et *donne*). Entre les phrases converses les arguments permutés sont le syntagme nominal sujet et un des compléments du prédicat. Cette permutation s'opère autour du prédicat. Ceci, du moins, est la description de la position relative des arguments en surface.

4. Jusqu'ici nous n'analysons les phrases qu'au niveau superficiel. A un niveau plus profond *reçoit* et *donne* dans (3) sont des prédicats complexes qui contiennent le verbe AVOIR. Ainsi (3b) aurait la représentation sémantique suivante :



Dans cette représentation les prédicats (V) CAUSER et AVOIR n'ont que deux arguments.

Selon cette définition de surface, beaucoup de mots entrent dans des paires converses. Il y a d'abord des processus morphosyntaxiques productifs pour créer des converses : la passivation pour les verbes, la correspondance entre le comparatif de supériorité et le comparatif d'infériorité pour les adjectifs et les adverbes.

(4a) *Guy est plus grand qu'André*

(4b) *André est moins grand que Guy*

En outre, les langues comme l'anglais et le français, comprennent aussi des paires lexicales de converses⁵. On voit donc combien la relation converse est générale dans les langues comme le français et l'anglais. C'est le cas aussi dans les autres langues romanes et les autres langues germaniques. Bar-Hillel a même fait l'hypothèse de l'universalité de cette relation dans les langues du monde.

2. Quelques difficultés syntaxiques présentées par une transformation converse

Dans le cadre de la grammaire générative le fait que les converses s'obtiennent par permutation suggère à première vue un traitement transformationnel. Deux phrases converses auraient la même structure profonde. En outre, on aimerait avoir une transformation — très générale — de permutation des arguments autour de leur prédicat.

Dans l'optique harrissienne, où les transformations relient des suites de classes de morphèmes, la transformation converse intervertit les noms qui entourent le verbe, lorsque celui-ci est bivalent : $N_1VN_2 \rightarrow N_2\check{V}N_1$. Lorsque le verbe est trivalent les choses se compliquent ; deux transformations sont nécessaires : une pour placer l'un ou l'autre des compléments en position sujet

5. Des listes — incomplètes — en sont données dans les annexes I et II.

et une autre pour intervertir les compléments car, à côté de (3a) et (3b), on a aussi :

(5a) *un pourboire a été donné à Guy par André*

(5b) *un pourboire a été donné par André à Guy*

D'autre part, la grammaire transformationnelle à la Harris est telle qu'elle ne considère pas les adjectifs et les prépositions comme des verbes : en surface, les catégories A(adjectifs) et les PREP (prépositions) sont distinctes de la catégorie V(verbe). Or, il y a des prépositions converses (*devant - derrière*, etc.); quant aux adjectifs, on se rappellera que le comparatif leur est presque universellement applicable, ce qui signifie qu'il faut au moins une transformation converse pour chacun de ces types de prédicats. La question est de savoir si ce manque d'uniformité dans le traitement des converses est un défaut de la théorie ou s'il est dû à une hétérogénéité inhérente aux converses.

Il ne s'agit pas ici de tester la grammaire transformationnelle à la Harris⁶. Notons seulement qu'elle montre que la relation inverse ne peut être formulée de façon simple en surface.

Si l'on admet qu'il y a des niveaux plus profonds dans une grammaire, les catégories de surface adjectif, verbe, préposition peuvent être regroupées à ce niveau : ce sont des prédicats ou des verbes au sens large. Lakoff a présenté des arguments en faveur de cette analyse pour les verbes et les adjectifs : sémantiquement, il y a un parallélisme entre (6) et (2a),

(6) *Guy est derrière André*

(2a) *Guy suit André*

ainsi qu'entre leurs converses. Au niveau le plus profond *derrière* dans (6) est un verbe.

6. Il me semble toutefois qu'elle pêche par manque de clarté en ce qui concerne l'ordre d'application des règles et, par excès de modestie, en ce qui concerne ses objectifs sémantiques — ou, plutôt la réduction au minimum des objectifs sémantiques.

L'obstacle de l'hétérogénéité des prédicats a donc disparu. On a dû abandonner le niveau de surface, où *est derrière* et *suit* ont des propriétés morphosyntaxiques très différentes — propriétés qui ont amené certains à ranger *suit* parmi les formes verbales proprement dites et *derrière* dans la classe des prépositions (mots invariables, etc.).

Peut-on alors, à un niveau non superficiel, avoir une transformation converse qui change la disposition des syntagmes nominaux relativement au V ? La prise en considération du comparatif justifie une réponse négative à cette question. Revenons aux converses (4a) et (4b).

(4a) *Guy est plus grand qu'André*

(4b) *André est moins grand que Guy*

S'il n'était question que de relier (4a) et (4b), notre transformation converse pourrait suffire. Mais les phrases suivantes sont synonymes de (4a).

(4a') *Guy est plus grand qu'André n'est grand*

(4a'') *Guy est plus grand qu'André ne l'est*

(4a''') *Guy est plus grand que ne l'est André*

(4a''''') *Guy est plus grand que n'est André*

aussi bien que de (4b). (Le lecteur construira aisément les analogues (4b'), (4b''), (4b'''), (4b''''')). C'est pourquoi les générativistes ont traditionnellement relié transformationnellement les phrases du groupe (4a) d'une part et celles du groupe (4b). La phrase la plus explicite (la plus longue) est la plus proche de la représentation sous-jacente, et on aboutit à la plus courte par une suite de transformations de substitution ou d'effacement : ainsi on obtient (4a') avant (4a''), (4a'') avant (4a'''), (4a''') avant (4a'''''), et (4a''''') avant (4a).

Dans (4a'), (4a''), (4a''') et (4a''''), le complément du comparatif est une proposition et non un syntagme nominal. Naturellement la même analyse est valable pour (4b').

(4b') *André est moins grand que Guy n'est grand*

Ceci veut dire qu'on ne peut relier (4a') et (4b') par une transformation converse. Bien entendu, cette transformation pourrait toujours s'appliquer plus tard pour relier (4a) et (4b). Mais on serait alors incapable de donner un traitement formel uniforme aux paires converses de comparatifs de supériorité et d'infériorité.

J'entrevois une issue à ce dilemme. Elle consisterait à avoir à un niveau encore plus profond que (4a') et (4b') deux syntagmes nominaux comme arguments d'un V exprimant l'inégalité de taille. Mais si les comparatifs de supériorité et d'infériorité (4a), (4b), etc. impliquent le comparatif d'inégalité, ils indiquent en plus le sens de cette inégalité (lequel des deux est le plus grand). Et je ne vois pas comment cette indication du sens (*directionality*) peut être incorporée à une description sémantique. La paraphrase de (4) contient elle-même ce qu'on doit analyser (entre crochets dans (7)) :

(7) *la taille de Guy et la taille d'André sont différentes;
et [la taille de Guy est plus grande]*⁷

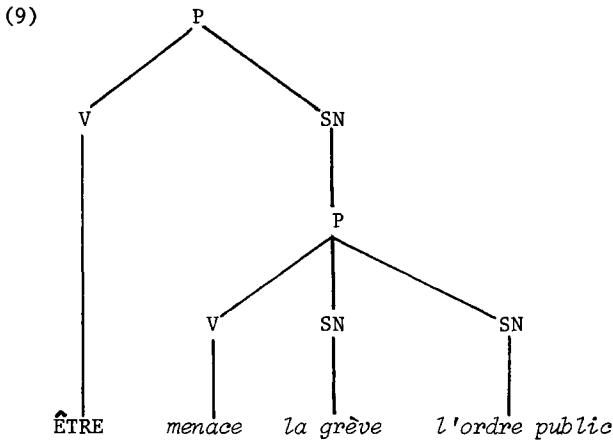
La prise en considération du passif complique encore les choses. Naguère on considérait qu'une phrase active et sa passive avaient la même structure profonde. Mais, aujourd'hui, de bons auteurs pensent que (8a) et (8b)

7. Certes dans (7) *grand* a un sens plus général que dans (4) : il se rapporte non seulement à la taille, mais à toute espèce de mesure. (7) indique donc que "grand (quant à la taille)" contient "grand (en général)". C'est une information utile, mais qui ne règle pas le problème du comparatif, dont elle est indépendante.

(8a) *la grève menace l'ordre public*

(8b) *l'ordre public est menacé par la grève*

n'ont pas la même représentation sous-jacente. Selon ces théories la phrase passive aurait dans sa représentation profonde l'active comme argument du verbe ÊTRE. (8b) aurait une représentation comme



Dans la théorie de McCawley, à laquelle l'arbre (9) est conforme, la transformation passive consiste à placer le sujet de la proposition enchâssée en fin de phrase. Après quoi l'autre argument du verbe enchâssé étant alors le premier après le verbe, devient le sujet de la phrase. Si on adopte cette théorie de la passivation, celle-ci ne peut donc plus être considérée comme une interversion du sujet du verbe et du complément direct, mais comme un processus de réordonnement des arguments (processus préliminaire à l'antéposition du premier argument). On ne voit désormais plus de moyen simple d'exprimer uniformément la passivation et la relation converse entre *précéder* et *suivre*, par exemple.

Une troisième difficulté syntaxique est celle présentée par l'absence de justification théorique pour le choix d'un sens à la

transformation converse plutôt que le sens inverse. Certes il y a des raisons de considérer l'actif comme plus primitif que le passif. On aimerait aussi dériver le comparatif d'infériorité du comparatif de supériorité ((4b) de (4a)); de fait le second est plus fréquent que le premier. Mais les considérations statistiques de cette sorte ne remplacent pas les arguments structuraux. Et nous ne connaissons pas d'arguments de ce type pour dériver (4b) de (4a).

Lorsque les comparatifs converses contiennent deux contraires dont l'un est marqué (*petit* par opposition à *grand*, non marqué), on a une asymétrie entre les deux phrases. Sans cette asymétrie, il n'y aurait pas moyen de considérer un des adjectifs comme plus primitif que l'autre. Mais, même cette asymétrie en tant que telle ne résoud pas notre problème.

La situation est pire encore avec les converses lexicaux. Ainsi on n'a pas de raison de dériver *précéder* de *suivre* (ou l'inverse).

Jusqu'ici nous avons montré qu'on ne peut relier les phrases converses en surface par une transformation unique et que même à un niveau plus profond, on ne voit pas dans quel sens s'opérerait la transformation.

3. La classe des converses est-elle définie de façon adéquate ?

3.1 Le problème de la synonymie entre phrases converses

Nous avons jusqu'à présent admis implicitement que les phrases converses étaient synonymes. Mais on sait que la notion de synonymie est élastique. Entre les phrases on peut s'en tenir à la synonymie de valeur de vérité ou requérir en plus que les phrases soient appropriées dans les mêmes contextes.

Dans plusieurs cas, on n'a pas ce second type de synonymie entre les phrases converses. Ainsi lorsqu'on a un prédicat indi-

quant la position, son complément est conçu comme un point de repère.

(10a) *le café est derrière la gare*

semble une phrase plus naturelle que

(10b) *la gare est devant le café*⁸

La raison pour laquelle (10a) est "meilleure" que (10b) est que les édifices publics sont plus généralement des points de repère que les établissements privés. Même dans les cas spéciaux (mentionnés dans la note 7) où (10b) est préféré, c'est que le café est un point de repère.

Du point de vue sémantique les comparatifs sont peut-être à considérer comme des prédicats de position. Dans leur cas aussi le complément désigne un point de repère, une norme. Ainsi dans (4a) c'est André (ou plutôt sa taille) qui est la norme, tandis que dans (4b) c'est Guy. En ce sens les deux phrases ne sont pas synonymes.

Dans d'autres cas il peut y avoir des différences de signification entre phrases converses. Nous les avons notées dans l'appendice en séparant de telles phrases converses par le signe —. On ne peut rejeter ces cas comme n'étant pas de vrais converses : ils entrent très bien dans le cadre de l'inversion des arguments; leur seule particularité (?) est une petite différence de sens d'un converse à l'autre.

3.2 Les converses au sens large

Nous voudrions étendre la classe des prédicats converses d'une autre manière encore. Cette extension consiste à ne pas requérir

8. (10b) est bien entendu, grammaticale; mais elle paraît insolite. Sauf que certains contextes spéciaux la rendent préférable à (10a) : si on vient de parler du café; si mon interlocuteur se trouve au café; etc.

que les prédicats converses entrent dans des phrases converses de surface. La définition de surface donnée plus haut nous permettait de considérer *prêter* et *emprunter* comme des converses, au même titre que *vendre* et *acheter* (qui leur sont très proches sémantiquement). Par contre les dérivés *prêteur* et *emprunteur* ne seraient pas des converses selon cette définition (contrairement à *vendeur* et *acheteur*, formés de façon analogue). La raison de ce traitement inégal est qu'en surface *prêteur* et *emprunteur* ne sont pas des noms transitifs, alors que *vendeur* et *acheteur*, *créancier* et *débitéur* peuvent l'être : on peut dire *vendeur/acheteur de <quelque chose>* *créancier/débitéur de <quelqu'un>*, mais on n'a pas les constructions *prêteur/emprunteur de SN*. Mais, du point de vue sémantique, *prêteur* et *emprunteur* sont transitifs : dans l'emprunt comme dans la vente il y a transfert d'un bien économique ou d'un service d'un individu ou d'un groupe à un autre. Nous dirons donc que *prêteur* et *emprunteur* sont des converses au sens large, et nous ferons entrer dans cette classe élargie tous les mots qui désignent des individus, des actions ou des propriétés complémentaires ou la même action ou propriété vue sous une perspective différente.

Un tel élargissement de la notion de prédicat converse pose des problèmes.

D'un point de vue formel, il ne suffit pas de dire que l'existence de l'un de ces converses implique l'existence de l'autre. Ce n'est que l'abréviation que j'écris dans l'appendice \exists prêteur \Leftrightarrow \exists emprunteur. Il y a d'autres existences impliquées : celle de l'objet ou de la somme d'argent empruntée. Il ne suffit pas non plus d'ajouter que les converses doivent appartenir à la même catégorie syntaxique : *objet* et *somme d'argent* sont aussi des syntagmes nominaux.

Il y a aussi un cas où l'implication ne se fait que dans un sens : il n'y a pas de contradicteur sans orateur (ou quelqu'un qui

a parlé, ou un message exprimé), mais il y a des orateurs sans contradicteurs.

Il ne suffit pas de dire également que les converses doivent avoir des traits en commun. Dans certains cas en effet, l'agent désigne un (ou des) individu(s) alors que le patient est nécessairement un groupe. Ainsi un perturbateur, à proprement parler, perturbe une assemblée, et par extension un groupe organisé, voire l'ordre social. Ce qui est déserté par le déserteur c'est une armée. D'autres exemples du même type sont fournis dans l'annexe I (1.2.3).

Par ailleurs, on a le cas particulier d'un converse au sens large comme *médiateur*, qui lui, requiert l'existence de trois arguments : le médiateur et les deux parties.

4. Prédicats converses, prédicats symétriques et prédicats mésosymétriques

Par définition, les prédicats symétriques (voir l'appendice I.B) sont un cas particulier des prédicats converses : celui où les deux prédicats converses sont identiques. Ainsi le verbe français *louer* (celui dont le dérivé est *location* et non celui dont le dérivé est *louange*) est ambigu entre la forme où son sujet désigne le locataire et celle où il désigne le propriétaire. En tant que cas particulier des converses les symétriques ne posent pas de problème.

Mais certains converses de surface semblent être des symétriques en profondeur. Ainsi les termes de parenté désignent les membres d'une dyade de sexes obligatoirement différents⁹, comme *marié à - mariée à* (*mari de - femme de*, etc.) pourraient être représentés par un prédicat symétrique profond MARIÉ À (ou CONJOINT DE). Le choix lexical entre *mari* et *femme* devrait se faire de la même façon que l'accord grammatical entre *marié* et *mariée*.

9. Mais depuis les mariages récents entre invertis on est passé du couple converse au couple mésosymétrique!

Le cas de *cousin - cousine* n'est semblable à celui de *marié à - mariée à* qu'en surface. En effet, le prédicat converse de *marié à* est nécessairement le féminin *mariée à* (et inversement). Mais la phrase converse de

(11a) *Jacques est le cousin de Dominique*

n'est pas nécessairement

(11b) *Dominique est la cousine de Jacques*

Dominique, (dans 11a), peut désigner non seulement une femme comme dans (11b), mais aussi un homme, auquel cas

(11c) *Dominique est le cousin de Jacques*

est aussi la converse de (11a). Le cas de *frère de* et *soeur de* est analogue, comme on le vérifiera en faisant les substitutions nécessaires dans (11a) et (11b). Suivant les logiciens, nous dirons que *cousin de*, *frère de*, etc., sont des prédicats mésosymétriques : ils peuvent être symétriques, mais ne le sont pas toujours. Étant donné un converse (*frère de*), on ne peut prévoir quel sera l'autre (*frère de* ou *soeur de* ?). On peut, à un niveau plus profond, considérer ce prédicat qui indique la relation de parenté comme symétrique : on le représenterait comme SIBLING DE, si l'on se permet d'emprunter à l'anglais des anthropologues. La différence entre SIBLING DE et MARIÉ À n'est pas dans l'accord du prédicat de surface, qui se fait dans les deux cas avec le sujet. Elle se trouve dans l'ambiguïté des conversions possibles avec le mésosymétrique. Mais on peut arguer que cette ambiguïté réside dans les arguments au niveau lexical : dans les homonymes *Dominique* (masculin) et *Dominique* (féminin).

5. Remarques finales

Une grammaire transformationnelle ne semble pas pouvoir traiter les prédicats converses comme un phénomène unitaire. On doit très vite abandonner un modèle à la Harris, car la notion même de

prédicat n'y a pas de sens, puisque ce n'est pas une notion de surface. Dans un modèle de sémantique générative une telle notion est disponible. Mais ce qu'on gagne avec une catégorie unique semble perdu par des paradoxes dans l'ordre des règles. Formuler la relation entre les converses lexicaux par une transformation impliquerait que cette transformation s'applique tôt dans la grammaire, puisque toutes les transformations de mouvement qui contiennent des verbes dans leur description structurale sont généralement applicables à n'importe quel membre d'une paire converse (par exemple *acheter* et *vendre*).

Si maintenant on considère les converses "grammaticaux", le comparatif de supériorité et le comparatif d'infériorité des adjectifs et des adverbes opposés constituent une paire converse. Mais les relier transformationnellement entraîne des paradoxes dans l'ordre des règles. De plus, dans tous les cas se pose le problème de savoir quelle distortion sémantique on va permettre à une transformation converse. Finalement, nous ne voyons pas très bien ce que les converses impliquent pour la théorie grammaticale. Il est seulement apparent qu'ils indiquent que le verbe a souvent tendance à être le pivot d'une phrase¹⁰.

Paul Pupier
Université du Québec
à Montréal

10. Je remercie David Lightfoot de ses très judicieuses critiques. Mais, pas plus que les autres collègues qui m'ont aidé dans la préparation de cet article, il n'est d'accord avec tout son contenu.

ANNEXE I

QUELQUES CONVERSES EN FRANÇAIS

Dans les listes suivantes les unités lexicales séparées par " - " sont des converses au sens strict (c'est-à-dire que les phrases inverses dans lesquelles elles entrent sont des synonymes très proches). Les unités lexicales séparées par " / " ne sont pas des converses. Enfin, les unités lexicales séparées par " — " sont des converses au sens large (c'est-à-dire que les phrases converses dans lesquelles elles entrent ne sont que des paraphrases approximatives).

1. Paires de converses lexicaux

1.1 Converses spatiaux (au sens strict et par extension)

1.1.1 Indiquant une position

devant - derrière; à droite de - à gauche de; (quelqu'un₁ est) à la droite de (quelqu'un₂) - (quelqu'un₂ est) à la gauche de (quelqu'un₁); au-dessus de - au-dessous de; au nord de - au sud de; plus haut que - plus bas que; supérieur à - inférieur à; contient - est à l'intérieur de; (quelqu'un ou une société) a (quelque chose) - (quelque chose) appartient à (quelqu'un ou une société); cause - effet.

1.1.2 Indiquant le mouvement (ou le changement)

précède -- suit (→prédécesseur - successeur); en tête d'(un groupe qui se déplace ou d'un groupe concurrent) -- en queue d'(un groupe qui se déplace ou d'un groupe concurrent); (quelqu'un₁ ou une société₁) donne (quelque chose) (à quelqu'un₂ ou à une société₂) -- (quelqu'un₂ ou une société₂) reçoit (quelque chose) (de quelqu'un₁ ou d'une société₁); (quelqu'un₁ ou une société₁) envoie (quelque chose₁) (à quelqu'un₂ ou à une société₂) -- (quelqu'un₂ ou une société₂) reçoit (quelque chose₁) (de quelqu'un₁ ou d'une société₁); donateur -- donataire; expéditeur -- destinataire; (quelqu'un₁) apprend (<à faire> quelque chose₁) à (quelqu'un₂) -

(quelqu'un₂) apprend (<à faire> quelque chose₁) de (quelqu'un₁);
 hôte₁ - invité; prêter - emprunter; (∃ prêteur <=> ∃ emprunteur);
 créancier~crédeur - débiteur; vendre - acheter (∃ vendeur <=>
 ∃ acheteur); propriétaire de - locataire de (quelque chose₁/ quel-
 qu'un₁); plaft à (quelqu'un₂) - (quelqu'un₂) aime (quelque chose₁/
 quelqu'un₁).

1.2 Relations entre humains

(La plupart des termes rangés sous 1.1.2 appartiennent aussi à cette catégorie.)

1.2.1 Termes de parenté

ancêtre de	- descendant de
∴	∴
arrière-grand-père de U } arrière-grand-mère de U } = arrière-grands-parents de U }	-- { arrière-petit-fils de U arrière-petite-fille de U = arrière-petits-enfants de U }
grand-père de U } grand-mère de U } = grands-parents de U }	- { petit-fils de U petite-fille de U = petits-enfants de U }
père de U mère de U } = parents ₁ de U }	- { fils de U fille de U = enfants de U }
oncle de ₁ tante de ₁	- neveu de _v nièce de _v
parrain de _v marraine de _v	- filleul de _v filleule de _v
mari de/époux de U } - les époux }	- femme de/épouse de _v
frère de _v soeur de _v	- frère de _v soeur de _v
∃ soupirant	<=>
ami ₁	- amie ₁
amant	-- maîtresse ₁
fiancé	- fiancée
beau-père ₁ v belle-mère ₁	- beau-fils _v belle-fille _v
beau-père ₂ U belle-mère ₂ } = beaux-parents }	- gendre _v belle-fille ₂ /brue _v

1.2.2 Autres relations humaines

maître₁ de - esclave de_v serviteur de; patron de - serviteur de_v
 employé₁ de; ∃ employeur de <=> ∃ salarié(e) de;
 suzerain de - vassal de; souverain de_v roi de_v empereur de_v
 prince de_v dictateur de -- sujet de;
 maître₁ de_v professeur de - élève de; maître_j de - disciple de;
 professeur de - étudiant de; examinateur de_v correcteur -- candidat

(à un examen); ethnologue linguiste -- informateur (de); docteur de - patient de $\overset{v}{\text{malade}}$ de; confesseur de - pénitent de; \exists pasteur₂ = \exists ouailles; \exists pasteur₁ -- \exists troupeau
 prédécesseur - successeur; devancier - continuateur; assaillant (*de) attaquant (*de) - défenseur (de); gagnant -- perdant; perdant \neq perdu; orateur ... \Leftrightarrow \exists contradicteur; \exists locuteur(s) \Leftrightarrow \exists auditeur(s); \exists écrivain $\overset{v}{\dots}$ \Leftrightarrow \exists lecteur; acteur -- spectateur; \exists acteur(s) principal(-aux) \Leftrightarrow \exists comparse(s); vendeur - acheteur \overset{v} acquéreur; fournisseur - client; producteur -- consommateur;
 (quelqu'un₁ est) l'obligé de (quelqu'un₂) \overset{v} le bénéficiaire d'(un bienfait) = (quelqu'un₂ est) le bienfaiteur de (quelqu'un₁)

1.2.3 Un des inverses est un syntagme nominal

\exists observateur₁ \Leftrightarrow \exists objet visible observé; \exists admirateur \Leftrightarrow \exists entreprise humaine admirée; \exists complimenteur \Leftrightarrow \exists personne complimentée; imitateur de - personne imitée par; exploiteur - personne groupe exploité; agresseur de - personne (*agressé) attaqu \overset{v} qué; envahisseur - pays envahi; conquérent \overset{v} - peuple pays conquis; colonisateur - peuple territoire colonisé; civilisat \overset{v} eur - peuple territoire civilisé; évangélisat \overset{v} eur - groupe peuple territoire évangélisé; séducteur \Leftrightarrow personne séduite; flatteur \neq personne flattée; flatteur \Leftrightarrow personne objet d'une flatterie; persécuteur - personne groupe persécuté; libérateur - personne groupe territoire libéré; émancipateur -- personne société émancipée; sauveur - personne groupe sauvé; réformateur \overset{v} -- groupe réformé; pervertisseur - personne pervertie; ravisseur -- personne kidnappée (ravisseur \neq personne ravie); diffamateur - personne groupe diffamé; calomniateur - personne groupe calomnié; dénonciateur - personne groupe dénoncé; interpellateur - personne interpellée; provocat \overset{v} eur - personne groupe provoqué; perturbateur - assemblée perturbée; médiateur \overset{v} -- les deux camps; conciliateur -- les adversaires; entremetteur -- les parties; réconciliateur -- résultat possible : personnes groupes réconciliés; accompagnateur - personne groupe accompagné; déserteur -- armée désertée
 dompteur -- animal(aux) dompté(s); apprivoiseur -- animal(aux) apprivoisé(s)
 producteur (de quelque chose_i) \Leftrightarrow objet produit_i
 { importateur } \Leftrightarrow { fournisseur } étranger
 { exportateur } \Leftrightarrow { client }

correspond à	(in)compatible avec	correspondance entre
	congruent avec	(in)compatibilité avec
diffère de	différent de	congruence avec
distingue de	distinct de	différence entre
	opposé à	distinction entre
	contraire à	opposition entre
contredit	contradictoire à	? contrariété entre
		contradiction entre

2.4 Termes désignant des relations humaines

V Prép	Actants	Termes abstraits
prend part avec	participant (à qch.)	participation à (qch.)
participe avec		
s'associe à	associé	association entre
coopère avec	(/ coopérant)	coopération entre
correspond avec	correspondant	correspondance entre
s'oppose à	(opposant : non symétr.)	opposition entre
	adversaire	? adversité
	contre	
fait concurrence à	concurrent	concurrence entre
	ennemi	compétition entre
		inimitié entre
	antagonistes	hostilité entre
combat contre	combattants	combat entre
	contractants	contrat entre
	partenaire	(franglais:) partnership
	ami	amitié
	camarade	camaraderie
	ensemble	
	collègue	
	coéquipier	
	colistier	
	:	
	:	

2.5 Termes de parenté symétriques

Parent avec (→ parenté entre) (/ parents de)
 cousin(e) de
 jumeau/jumelle de

ANNEXE II

CONVERSES EN ANGLAIS

1. Paires de converses lexicaux

1.1 Converses spatiaux (au sens concret et au sens abstrait)

1.1.1 indiquant une position

in the front of	in the back of
to the right of	to the left of
ahead (of)	behind
above	below
higher than	lower than
superior to	inferior to
contains	is inside
(someone) has (something)	(something) is (someone's)
(?) cause	effect

1.1.2 indiquant le mouvement (ou le changement)

precede	follow
predecessor	successor
give something to s.o. ₂	receive something from s.o. ₁
send something to s.o. ₂	
donator~donor	donee
write (information) to	hear (information) from
teach to	learn from
host	guest
lend something to	borrow something from
sell something to	buy something from
rent something to	rent something from
creditor	debtor
please	like

1.2 Relations entre humains

(La plupart des termes rangés sous 1.1.2 appartiennent aussi à cette classe.)

a) Termes de parenté :

ancestor of		descendant of
⋮		⋮
grand father of U }		{ grand son of U
grand mother of U }		{ grand daughter of U
= grand parents of		= grand children of
father of U mother of		son of U daughter of
= parents of		= children of ~offspring of
uncle of v aunt of		nephew of v niece of
god father of U }		godson of U goddaughter of
god father of U }		= godchildren of
= god parents of		wife of
husband of		
= spouses		
brother of v sister of		brother of v sister of
= siblings		
fiancé		fiancée
engaged		
boy friend		girl friend
step father U step mother		stepchild
= stepparents		

2. Paires de converses morphologiques

RADICAL+er	RADICAL+ee	RADICAL+er	RADICAL+ee
addresser	addressee	joker	jokee
biographer	biographee	loaner	loanee
boycotter	boycottee	ordainer	ordainee
drawer	drawee	payer	payee
employer	employee	truster	trustee
endorser	endorsee	vender	vendee
inviter	invitee	warranter	warrantee

-or - -ee :

donnor	donee	vendor	vendee
grantor	grantee	warrantor	warrantee

-ator - -ee :

donator donee nominator nominee

-ator - -atee :

"communicator" "communicatee¹¹"

-ator - -ate :

initiator initiate

-ator - -ature :

creator creature

b) Autres relations

suzerain of	vassal of
master ₁ of	slave of
doctor ₁ of	patient of ^y
teacher of	pupil of
master ₁ of	pupil of ^v
host of	guest of ^v
	servant of
	student of
	disciple of

RADICAL+er] _N	RADICAL+ed N	RADICAL+er] _N	RADICAL+ed N
admirer	admired	offender	offended
bomber	bombed	persuader	persuaded
defamer	?defamed	poisoner	poisoned
defender	defended	questioner	questioned
dissuader	dissuaded	revenger	revenged
entertainer	entertained	ridiculer	ridiculed
exciter	excited	robber	robbed
hirer	hired	sacrificer	sacrificer
inspirer	inspired	surpriser	surprised
interviewer	interviewed	usurper	usurped
invader	invaded		
	RADICAL+ioner		RADICAL+uted
	executioner		executed
	RADICAL+er] _N		RADICAL+en / N be+TEMPS
	forgiver		forgiven

11. Austin, "Truth", *Philosophical Papers*, p. 89.

RADICAL+er		RADICAL+Ø	
recruiter		recuit	
RADICAL+or] _N	RADICAL+ed N	RADICAL+or] _N	RADICAL+ed N
aggressor	aggresed	interrogator	interrogated
conqueror	conquered	investigator	investigated
calumniator	calumniated	persecutor	persecuted
congratulator	congratulated	possessor	possessed
denunciator	denunciated	stimulator	stimulated
dominator	dominated	subjugator	subjugated
excommunicator	excommunicated	supervisor	supervised
governor	governed	tormentor	tormented
immolator	immolated	translator	translated
instigator	instigated (?)		

Noms d'agent (et autres) en *-er* sans converse

barber; briber; circumscriber; commander; demander; emoller; explainer; extortioner; follower; forbidder; fortifier; giber; giver; implorer; inciter; inscriber; interceder; interferer; jeerer; menacer; mortifier; obtainer; prefacer; prescriber; proscriber; protester; reprehender; reproacher; sanctifier; satisfier; shuffler; speaker; suggester; transcriber; unifier; vilifier;

Noms d'agent (et autres) en *-or* sans converse

anteccessor; dictator_v emperor_v prince_v king - (subject); guarantor; intercessor; sponsor; inspector_v perceptör_v rector; abdicator, annunciator; appropriator; assassinator; caveator; communicator; conciliator; emulator; explicator; liquidator; mandator; moderator; personator; procreator; sacrificator - (sacrificed).